



Comité de Pétanque et de Jeu Provençal
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénées

COMPTERENDU

Réunion du Comité Directeur
vendredi 2 mars 2018

Présents :

Mmes : CASSAIGNEAU - CLAMENS - MONDRAGON -
RATHBERGER - ROUGES - SARMAN

Mrs : ARCANGELI - AZEMA - DALLIER - DEBEZI - DUCASSE
- GALIANO - JOUANY - JURADO - LACROUX - LE BOT -
LE MANACH - LOZANO - NEVEU - PINAUD - RICARD -
VIGNERES

Absents excusés :

Mrs ARNAUD - BEIGNON - CARLE - HUGUET

Préambule du Président

Bonjour à toutes et tous, et encore une fois merci de vous être soustraits à vos obligations afin de pouvoir être des nôtres.

Peu de chose à dire depuis notre dernière réunion, aussi je ne m'étendrai pas. Demain, vous êtes tous pris par les championnats de secteur et nous allons essayer de ne pas finir trop tard. Je sais que certains d'entre vous ont été irrités par les questions règlementaires, mais c'est ce qui permet d'évoluer dans un cadre de référence et surtout d'éviter le « n'importe quoi ». Et je suis désolé de le rappeler mais sans règle ou règlement pas de discipline et encore moins de sport.

Les premiers qualificatifs montrent une participation importante malgré la petite baisse, le calendrier unique qui sera de mise l'an prochain affectera la participation globale en raison de la suppression des deuxièmes tours. Il est donc important que chacun insiste sur le fait que participer au premier tour nous permettra d'avoir une vision plus juste de l'impact que cela aura dans notre département.

Mais la volonté du Président de la Fédération, malgré ses problèmes de santé, est intacte pour faire aboutir les grands axes de son projet.

La Pétanque est un sport et la perspective des JO 2024 et surtout la date à laquelle nous saurons si nous serons aux J.O (2020) doivent-être dans nos esprits, car le chemin est encore long pour y parvenir : nous devons tous, œuvrer pour que nous y soyons.

Transformer, structurer sont des étapes incontournables, la Pétanque doit évoluer vers un horizon qui dira si elle doit faire partie du paysage sportif Français.

Il ne s'agit pas seulement de gérer le quotidien de notre discipline mais d'anticiper les changements afin de bien les négocier.

Les réunions auxquelles je participe pour la FFPJP au sein du CNOSF, montrent que le mouvement sportif est à la croisée des chemins avec une volonté gouvernementale de donner plus de place dans la gestion de son avenir au mouvement sportif Français.

Il nous appartiendra soit de regarder le train passer soit d'y monter pour participer à une aventure exaltante, mais qui aura des conséquences sur notre discipline et la façon de l'administrer : des clubs à la FFPJP en passant par les Comités Départementaux et Régionaux.

Michel LE BOT

1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 2 février 2018

Jean-Bernard VIGNERES demande des précisions sur le paragraphe 3 page 2 au sujet de la saison sportive : la saison sportive dure 13 mois. Si un joueur prend sa licence et fait 60 ans dans les 13 mois à venir, il sera obligatoirement vétéran ou juniors ou autres, dans la saison sportive.

Quoi qu'il en soit, il est inutile de se focaliser sur cette question puisque la catégorie sera automatiquement attribuée, grâce au système informatique programmé par notre FD, Geslico.

Le compte rendu soumis à l'approbation de l'Assemblée n'apporte aucune remarque supplémentaire et est approuvé à l'unanimité.

2- Compte rendu de la réunion du CRO du 10 février 2018

La réunion qui devait être une Assemblée Générale s'est déroulée à Lézignan-Corbières.

- Sur le plan sportif, à partir du 1^{er} janvier 2019, exit les Championnats de Commissions Territoriales Midi-Pyrénées ou Languedoc-Roussillon : les Championnats Régionaux des Clubs et les Championnats Régionaux seront des Championnats Comité Régional Occitanie.

Les travaux présentés par la Commission Sportive du CRO ont été cités en exemple par notre Fédération Française qui va apparemment les soumettre aux Régions qui n'ont pas encore réussi à valider un réel Règlement Intérieur des Championnats Régionaux. Il faut saluer la collaboration sportive entre Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, collaboration qui permet un rapprochement concret entre ces deux entités.

- Sur le plan financier, des décisions ont été prises pour assumer les coûts de ces nouvelles organisations sportives et pour équilibrer la participation de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées dans le fonctionnement du Comité Régional Occitanie. La présentation du bilan de l'année et du budget prévisionnel a été tronquée par le fait que le Comité Occitanie était dans l'incapacité de présenter un bilan cohérent du fait d'une perte importante au sein de Languedoc-Roussillon, perte non encore expliquée.
- Francis RICARD présente le projet du Règlement Intérieur des CRC et des Championnats Régionaux en Occitanie (**Annexe I**)

Si cette réunion était très intéressante, elle n'en est pas pour autant une Assemblée Générale : à ce jour, l'Occitanie n'a pas encore tenu d'AG statutaire. Or, les décisions prises ne peuvent être validées que par une AG statutaire.

3- Compte rendu de la réunion du Comité Directeur Fédéral

Elle a eu lieu les 23 & 24 février.

- Un des sujets le plus débattu, suite au Congrès de Mende, fut la répartition définitive des équipes aux Championnats de France. Pour la Haute-Garonne, nous avons obtenu ce que

nous avons demandé, une équipe de plus en tripléte promotion et en doublette féminine.

- Attestation, certificat médical et bonnes pratiques => cf. mail du 01/03/2018 de la Commission Informatique de la FFPJP, Karine Schmitt, Didier Schmitt, Daniel Read et Claude Stirmel.

"Comme vous le savez, nous sommes encore sur l'ancienne console Geslico qui considère le certificat médical de plus d'un an périmé (le nouveau Geslico devrait arriver prochainement). Ce n'est pas une histoire de mutés ou autres, c'est tout simplement une vieille règle qui, lors d'une création de carte invalide, le certificat à 00000000 lorsque celui-ci à plus d'un an (Geslico affiche 29112000).

Important - Pas la peine de les remettre, nous avons une sauvegarde de ces certificats et nous mettrons tout cela à jour lors du passage vers la nouvelle console Geslico (quand elle sera disponible). Pour la compétition cela n'est pas gênant **puisque aujourd'hui le certificat médical n'est plus à vérifier sur les compétitions**. Merci de le signaler à vos arbitres et dirigeants

Pourquoi? Du fait que l'on ne doit valider une licence 2018 que sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an pour les nouveaux licenciés et ceux qui n'étaient pas licenciés en 2017, ou d'une attestation pour les licenciés 2017.

La règle validation licence sans certificat (ne font pas de compétition), n'existe plus depuis la saison 2017.

Si licence 2018, le joueur-euse est forcément en règle du point de vue médical. Il faut informer, surtout vos arbitres, que le certificat médical n'est plus à vérifier sur une compétition.

Gestion concours ne le fait plus. (Avoir, bien sûr, Gestion Concours à jour 2018.2.1)

- Au lecteur autonome, il n'y a que le voyant rouge qui empêche la participation à une compétition".

- Le port du jean bleu interdit : au vu de l'ampleur du débat suscitée par la décision prise par le Comité Directeur de la Fédération en la matière, ce dernier a apporté une légère tolérance

Pour 2018 :

- dans nos secteurs, il est recommandé de faire preuve d'informations et de pédagogie.

- aux Championnats Départementaux et Régionaux, **LE PORT DU JEAN BLEU EST INTERDIT.**

Les Comités qui n'appliqueraient pas cette règle, se verraient refuser toute équipe aux Championnats de France.

Afin d'anticiper les dérives visant le port du treillis, du short etc. un groupe de travail va se mettre en place au sein de la FD pour définir un règlement qui pourrait déboucher sur le port obligatoire d'une tenue sportive, survêtement et chaussures de sport. A suivre...

- Les équipes championnes et vice-championnes de France Cadets 2017 de notre département sont qualifiées d'office pour 2018 et ne participeront pas au Championnat Haute-Garonne.

4- Compte rendu des réunions des Commissions

1) Commission Graphique du 14/02/2018 (voir Annexe II)

- Dans le secteur de Toulouse, le graphiqueur qui rencontre de grosses lacunes dans la tenue des graphiques, sera remplacé par Jennifer ROUGES (licenciée au TPO), sur les graphiques du secteur de Toulouse (en fonction de sa disponibilité) pour assurer les graphiques des compétitions organisées par le comité Haute-Garonne sur son territoire. Cette personne recevra un courrier du Président.

- Le président transmettra à Alain PINAUD, la Charte d'Ethique et de Déontologie de la FD afin de l'aider dans la rédaction de la Charte Départementale. Peut-être faudra-t-il envisager une commission d'éthique et de déontologie pour les graphiqueurs tout comme pour les arbitres, dirigeants, joueurs en vue des J.O 2024, Charte axée sur 3 points principaux : le respect des statuts, des décisions et des procédures, respect des acteurs de notre sport et protection de l'environnement ?
- Désignation des graphiqueurs sur les différents Championnats Départementaux et Régionaux : les quelques manquements du tableau initialement établi, sont complétés, ce qui permet de couvrir toutes les compétitions HG en graphiqueurs.

2) Retour sur les CDC / CRC

Fin janvier 2018, nous connaissions, le calendrier des rencontres de la Coupe de France 2018/2019 établi par la FD dont la date butoir du 1^{er} tour de zone est le 30 septembre (initialement, le 23 septembre mais reporté pour cause de championnat du Monde au Canada), date qui coïncidait avec la première journée des CDC/CRC. Conséquences :

- **CDC** => la date du 1er tour est reportée du 30 septembre au 7 octobre puis les 14, 21 & 28 octobre. Les oppositions ne sont pas modifiées, seuls certains lieux de réception sont changés pour tenir compte des contraintes de chaque club (voir annexe III). En conséquence, il appartient aux responsables de secteur de revoir les délégations fixées en janvier sur les CDC afin de les adapter à ce nouveau calendrier .

Le nouveau calendrier CDC 2018 sera sur le site officiel du CD31 dès demain. Un grand Merci à tous les Clubs contactés qui ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté pour contribuer au bon déroulement de ce championnat.

- **CRC** => même situation que pour les CDC. La date libre du CRC1 était le 14 octobre (pas de souci). En CRC2 et CRCF, il n'y avait pas de date libre et donc il fallait repousser les rencontres, une semaine plus tard, soit le 4 novembre.

A aujourd'hui, un problème persiste dans une poule du CRC2 mais devrait trouver une solution courant de semaine prochaine.

- **En CRCF**, le report de date se heurtait à une difficulté dans la poule A (club de Figeac ne peut jouer le 4 novembre car le club organise avec l'aide des collectivités locales et depuis plusieurs années, une grande manifestation handisport dans leur boulodrome). Il eut été déplacé de déclarer le club forfait pour un report de date dont il n'est pas fautif.

Solution : exceptionnellement, la Poule A du CRCF aura lieu le jeudi 1er novembre, la Poule B jouant le 4 novembre.

N.B : Compte tenu des (in)capacités de chaque site à recevoir ou non, une journée de ce nouveau calendrier, certains clubs qui originellement recevaient dans le 1^{er} tableau, ne reçoivent plus et inversement.

5 - Bilan des premiers Championnats Secteur

1) Participation

- Championnat tripléte Promotion : 727 équipes inscrites pour 753 en 2017 soit 26 équipes de moins. L'écart est faible et peut s'expliquer par une météo pluvieuse sur le week-end et plus sûrement par le fait que cette année, un deuxième tour qualificatif est prévu. Participation : 6 clubs de plus qu'en 2017 sur les 239 que compte aujourd'hui notre département.

- Championnat Doublette Mixte : 826 doublettes inscrites pour 859 en 2017 soit 33 équipes de moins. Participation : 2 clubs de plus qu'en 2017.

En tout, 154 clubs ont été recensés sur ces deux championnats.

2) Graphiques

Les délais d'envoi des graphiques ont tous bien été respectés, dès le lundi, comme demandé. Ils sont de bonne qualité à l'exception de deux petites anomalies relevées dans les secteurs de Toulouse et des 4 Vallées et notifiées à leur responsable.

3) Délégations sur les championnats

Le formulaire des délégations 2018 est remis à chaque élu-e.

N.B : pour l'attribution des délégations aux championnats départementaux, la priorité a été donnée aux membres du secteur qui reçoit.

Toutes les délégations sont pourvues à l'exception du Championnat Triplette Jeu Provençal de Tournefeuille (membres du secteur pas dispo). Peut-être Serge GALIANO ? A voir ...

6 - Point des licences et de la trésorerie

- Licences

Pour notre département, comme pour les comités de Midi-Pyrénées, la situation est légèrement à la hausse par rapport à la situation 2017, à même date. Mais restons vigilants et ne nous réjouissons pas trop vite car pour atteindre l'équilibre en octobre 2018, il manque 1200 licences !

SECTEURS		LICENCES AU 01/03/2018	LICENCES AU 02/03/2017		LICENCES AU 18/10/2017	
N°	NOM					
1	TOULOUSE	1218	1177	41	1364	-146
2	COMMINGES	1405	1355	50	1587	-182
3	4 VALLEES	2113	2002	111	2242	-129
6	CARBONNE	1053	958	95	1177	-124
8	GRENADE	964	935	29	1062	-98
10	MURET	988	986	2	1083	-95
11	PIBRAC	1369	1388	-19	1543	-174
13	GLS	1631	1638	-7	1882	-251
TOTAL CD31		10741	10439	302	11940	-1199
LIGUE MIDI PYRENEES		29605	28858	747	33823	-4218
9	ARIEGE	2183	2156	27	2714	-531
12	AVEYRON	3669	3639	30	4176	-507
31	HTE GARONNE	10741	10439	302	11940	-1199
32	GERS	2642	2702	-60	3100	-458
46	LOT	2064	1993	71	2353	-289
65	HTES PYRENEES	1493	1300	193	1669	-176
81	TARN	3871	3784	87	4410	-539
82	TARN ET GARONNE	2942	2845	97	3461	-519
FFPJP		261363	258425	2938	298218	-36855

- Trésorerie

Beaucoup de dépenses en ce début d'année, assurances des lieux de permanences des secteurs, Congrès Départemental, Congrès National, indemnités des CDC (7000€ environ), calendrier 2018 etc. MAIS peu de recette ! Au vu de cette situation financière et du bilan des licences à ce jour, le Trésorier lance un appel aux responsables de secteur pour s'acquitter d'un acompte de 80% de la vente des licences dans leur secteur respectif, la FD ayant quant à elle demandé le versement d'un acompte de 87 000 € avant le 31 mars 2018.

7 - Questions diverses

✚ Michel LEBOT

✓ journée de formation des membres du CD31 : lors de notre dernière réunion, le président avait demandé aux retardataires de s'inscrire mais à aujourd'hui tout le monde n'a pas encore répondu... Sitôt que la nouvelle version de Geslico sera en service, cette réunion sera mise en place.

✓ le président a appris que du 24 au 26 avril, deux journées promotionnelles réunissant 16 joueurs de haut niveau avaient lieu à Cazères. Pour mémo, en HG, ce sont les présidents de clubs qui soumettent des demandes et non les joueurs ou les sponsors. A cette remarque, il a été répondu au président que ces compétitions avaient lieu un peu partout en France sans pour autant solliciter l'aval du président du Comité Départemental.

Dans l'intérêt de tous, nous sommes arrivés à un consensus sur la date et avons trouvé un club porteur, le club de Cazères auquel un des joueurs appartient. La gestion de ces manifestations est portée par des Sociétés qui fixent le droit d'entrée des joueurs de haut niveau à 1700€. Bien que cette manifestation échappe totalement à notre FD, plusieurs étapes ont déjà eu lieu en France.

✓ à ce jour, le président d'un club du 31 a bloqué 3 mutations au motif que les demandeurs sont redevables financièrement envers lui. Ces motifs n'étant pas règlementaires et pas prouvés à ce jour, il doit fournir au Comité Départemental les preuves de la dette de ces personnes envers le Club (mais pas à titre personnel). En cas d'irrecevabilité, il appartiendra au CD de faire les mutations. Dans ce cas, le président, licencié au dit Club, demande à l'Assemblée l'autorisation de signer les mutations au nom du Comité Départemental. Les membres présents valident cette demande à l'unanimité.

✓ le président a été interpellé par le Club de Tournefeuille qui réclame au CD la somme de 786€ pour boucler le budget de l'organisation de la finale de l'Hivernal JP, au titre de diverses dépenses annexes non budgétées.

Réponse du Président : il aurait été souhaitable que le bilan présenté fasse apparaître, outre la totalité des dépenses, la totalité des recettes dont celles des buvettes, des repas vendus etc. En 2017, le CD a fourni 48% au titre de la dotation de cette compétition. Cette manifestation ayant toujours dégagé un léger bénéfice, le CD ne mettra pas un sou de plus.

✚ Marie-Madeleine CLAMENS

✓ les 14 & 15 avril, le Club de Tournefeuille reçoit la Championnat HG Triplette JP. Compte tenu de certaines imperfections relevées lors de la 4ème journée de l'Entente Fémina Régional du 18 février 2018 avec 76 doublettes inscrites (terrains non tracés, sono défaillante, graphique dans le local de la buvette, mauvaise gestion de la restauration), le responsable de secteur devra être particulièrement vigilant pour garantir à ce championnat une bonne qualité d'accueil, en conformité avec le cahier des charges. Francis RICARD souligne que ce Club reçoit également une journée de CRC féminin, à leur demande.

Le président signale que le terrain stabilisé n'est plus praticable pour le JP en raison de picots présents sur les terrains. Il demande aux membres du secteur de se rapprocher du Club de Tournefeuille et des services des Sports de la ville pour valider sa capacité à recevoir les deux compétitions citées ci-dessus, dans les meilleures conditions.

✓ Jennyfer ROUGES et Marie-Madeleine ont rencontré cette semaine le Groupe Happy pour préparer la mise en ligne des Championnats Départementaux, en direct sur le site. Quand nous aurons les manips pour exécuter cette fonction, Marie-Madeleine propose que lors de la journée de "formation" des élu-e-s, les personnes amenées à gérer le graphique d'un championnat départemental soient formées pour assurer le direct de ces championnats, le jour J.

✓ Concernant le site, il est dommage, malgré l'insistance de notre président sur le sujet, que certains secteurs ne se sentent pas concernés par la transmission d'informations de la vie de leur secteur via le site et de ce fait, via les internautes, nombre de joueurs déplorant cette situation. Gilbert DUCASSE souligne que la consultation de ce nouveau site est moins intuitif que le précédent.

✚ Jean-Bernard VIGNERES

Demande s'il ne serait pas possible d'avoir, en complément de la tenue officielle, une parka ? Le président valide la demande.

✚ Pierre Noël ARCANGELI

Signale une anomalie la semaine dernière sur le site pour le secteur du Comminges : lorsque l'on cliquait sur "tirage des poules" cela renvoyait à une page lambda, sans relation avec le sujet. Marie-Madeleine explique que le lien avec le fichier ne devait pas être créé et demande que toute anomalie de la sorte lui soit signalée pour modification rapide.

Retour à la tenue identique : est-ce que sur les régionaux et/ou nationaux, un joueur peut arborer la tenue d'un club auquel il n'appartient pas ? Oui, puisqu'il faut le haut identique.

✚ Geneviève RATHBERGER

Beaucoup de personnes lui font part de leur regret de l'ancien site du CD31... Le Président comprend cette remarque, mais il faut un moment d'adaptation et pour cela, il faut consulter régulièrement le site pour se l'approprier. Nous avons la chance de bénéficier à l'heure actuelle, d'un site déclaré et protégé.

✚ Frédéric DEBEZI

Présente le CDC Jeunes dont le 1er tour aura lieu dimanche 25 mars, jet du but 9h30. 12 clubs inscrits, 12 en cadets/juniors et 7 en benjamins/minimes. Les infos seront sur le site, prochainement.

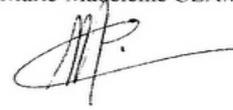
L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin vers 23h30

La prochaine réunion est fixée au vendredi 6 avril 2018 à 20h

Le Président du CD 31,
Michel Le Bot.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, fluid loop followed by a horizontal line and a small dash.

La Secrétaire Générale,
Marie-Madeleine CLAMENS.

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'M' followed by a horizontal line and a small dash.